

Image not found or type unknown



Permis conduire étranger en France

Par **charif**, le **23/07/2014** à **00:56**

bonjour je suis algérien marie en France j'ai que recipié pour moment et pour faire échange de permis conduire me disiez ou préfecture faut patienter jusqu'à le jour o tas carte de résidence pr faire échange de permis et tas le droit pour moment de conduit avec permis algériens mais que un ans , et le problème je conduit depuis u mois presque avec photocopie de permis algériens equalisé mais qui est mort plus recépicie de permis algérien aussi(parce que ya pas fiche cartonne o bled pour nous donner des nouveau permis) est ce que comme ca je peu continuer de conduire ?si non q'elle sont démarche que je doit faire pour conduire avec m visa et récipicé qui snt encours valable merci